

**COMMUNE DE VIANE
DÉPARTEMENT DU TARN
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté municipal du 7 mai 2018, le maire de la commune de Viane a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de déplacement du chemin rural de la Rouillade à Carayon avec échange de parcelles.

L'enquête publique se déroulera du 4 au 18 juin 2018 à la mairie de Viane, où le dossier sera déposé et consultable aux jours et heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h).

Monsieur Daniel SCHOENENBERGER, directeur de bureau d'étude retraité, a été désigné commissaire enquêteur. Il recevra le public à la mairie de Viane, le lundi 4 juin de 10h à 12h et le lundi 18 juin de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier transmis à Monsieur le Commissaire Enquêteur, mairie de Viane, Place du Petit Train 81530 VIANE